



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 14 décembre 2022

Délibération n°22-307

#### OBJET : AFFAIRES GENERALES

Délibération relative à la conclusion d'un avenant n°1 au marché 1382/19 « *Maîtrise d'œuvre requalification de la rue Victor Hugo et de la rue Racine à Amboise* »

**Date de la convocation : le 8 décembre 2022**

**Nombre de membres en exercice : 33**

**Nombre de présents : 22**

**Nombre de votants : 33**

**Ayant donné procuration : 11**

**Absents excusés : 11**

**Absents : 0**

*L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Ponlenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.*

**Étaient présents :** M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT, Mme Élisabeth JOURDAIN, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, M. José BONY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, Mme Évelyne LAUNAY, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET.

**Absents Excusés :** Mme Françoise THOMERE donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à Mme Régine MALASSIGNÉ, Mme Marie-France HUREAU donne pouvoir à Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Claude VERNE donne pouvoir à M. Brice RAVIER, Mme Isabelle GAUDRON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Rémi LEVEAU donne pouvoir à Mme Évelyne LAUNAY, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. José BONY, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à M. Guillaume HELLOCO, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à M. LEONARD, M. Denis CHARBONNIER donne pouvoir à Mme Sandra GUICHARD, M. Alexis LAMOUREUX donne pouvoir à Madame Jacqueline MOUSSET.

**Secrétaire de Séance :** M. Marc LEONARD.

\*\*\*\*\*

Vu le Code de la Commande Publique,

Le marché 1382/19, notifié en date du 16 octobre 2019, a permis de confier au groupement SAFEGE (mandataire) / ATELIER ATLANTE / AGENCE MAES une mission de maîtrise d'œuvre privée en vue de la requalification des rues Racine et Victor Hugo à Amboise. Ce marché a été conclu pour un montant total de 32 900, 00 € HT soit 39 480, 00 € TTC toutes tranches comprises.

La rémunération forfaitaire d'un maître d'œuvre est habituellement fixée à titre provisoire, durant les phases dites « d'études » de la mission confiée, jusqu'à ce que puisse être établi le coût prévisionnel définitif des travaux. Ainsi, il revient aux parties au contrat de conclure un avenant en ce sens afin d'arrêter le coût prévisionnel définitif des travaux et de fixer le montant du forfait définitif de maîtrise d'œuvre.

Ainsi, au vu de l'évolution du projet souhaitée par l'équipe municipale actuelle et passée (à la suite notamment de la concertation réalisée avec les commerces et les associations de riverains et des prescriptions émises par l'ABF), tant dans son contenu que dans le travail d'études que cela a nécessité, l'équipe de maîtrise d'œuvre souhaite une revalorisation substantielle de sa rémunération, à hauteur de 106 308, 95 € TTC, soit une augmentation de 223% du montant initialement conclu. Par ailleurs, l'avenant n°1 a pour but d'acter le coût prévisionnel définitif des travaux à hauteur de 1 616 015,00 € HT en lieu et place des 500 000 € HT initialement convenus.

Ce projet de délibération a été présenté en commission Affaires Générales, Urbanisme, Mobilité, Voirie et Bâtiments le 6 décembre 2022.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 14 voix POUR et 19 CONTRE :

- De ne pas conclure un avenant n°1 au marché 1382/19 « Maîtrise d'œuvre requalification de la rue Victor Hugo et de la rue Racine à Amboise » aux conditions ci-dessus précisées,
- De ne pas autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**POUR** : 14 (M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE, Mme Brigitte DEBRINCAT, M. Sylvain GILLET)

**CONTRE** : 19 (Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, M. Claude VERNE, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET, M. Denis CHARBONNIER, M. José BONY, Mme Nathalie SUPPLY)

**ABSTENTION** : 0

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le secrétaire de séance,**  
**Marc LEONARD**  
L'adjoint délégué aux Finances

**Thierry BOUTARD**  
Maire d'Amboise  
Président de la Communauté de  
Communes du Val d'Amboise